



Echos n°6 Été 2012

Édito

L'année (scolaire) s'achève, et il est déjà l'heure de songer au mois de septembre prochain. En effet, vous trouverez dans les pages suivantes des informations, des dates et des horaires à observer minutieusement : cela concerne la rentrée scolaire et les examens de septembre — deuxième session ou examens de remise à niveau. Ces dates sont bien entendu à respecter ; toute absence lors de ces examens, qui auront lieu pendant les jours scolaires (et non plus au mois d'août), devra être justifiée. Les examens de deuxième session concernent, comme on sait, les élèves du 3^e degré ; il n'y en a pas pour les autres élèves, qui bénéficient, par contre, du système des examens de remise à niveau. Ceux-ci, comme c'est expliqué dans notre Règlement des Études, ne conditionnent pas le passage dans l'année supérieure, mais peuvent, s'ils ne sont pas réussis et en cas de nouvel échec dans la ou les branches concernées, compromettre la délibération de l'année suivante. Bref, ces examens de remise à niveau ont une vraie fonction : ils sont là pour aider nos élèves à combler certaines lacunes afin de mieux redémarrer une année scolaire. Autant donc éviter la tentation de les prendre à la légère ! On constate d'ailleurs, chez les élèves du cycle supérieur, une tendance nette à prendre ces examens au sérieux ; ou alors, en cas d'échec en septembre, on remarque une volonté chez beaucoup d'entre eux de réagir dans les branches en question. Tant mieux. Mais à propos de « mieux », le mieux, quand même, c'est d'éviter de devoir passer par la case « examens d'automne » : c'est que nous souhaitons de tout cœur à chacun de nos élèves.

G. Hittelet & R. Rosi

Ephémérides

Les premiers jours de septembre :

- 2^e session pour les élèves de 5^e et 6^e ;
- Examens de remise à niveau (RàN) pour les élèves du D1 et D2 ;
- Les élèves qui entrent dans une nouvelle option (4^e ou 5^e) passeront une épreuve d'admission au même moment que l'examen de passage correspondant.

Lu	3/9	Remises à niveau : 9h : français (toutes les classes) néerlandais (classes de 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e) 13h30 : néerlandais (classes de 1 ^{re} et 2 ^e), Options de base (classes 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e) : anglais 4P, arts, grec, latin, sciences 3P, 5P et 6P, sciences économiques, sciences sociales, espagnol, allemand.
Ma	4/9	Rentrée des classes pour les élèves de 1 ^{re} 9h : Accueil des élèves dans la cour - (entrée par la rue P. Theunis) Petit déjeuner OXFAM 10h à 12h : Prise en charge des élèves de 1 ^{re} par le titulaire Remises à niveau : 9h : Mathématiques puis 13h30 autres matières
Me	5/9	Journée pédagogique (1/2 jour) - cours suspendus 14h : Délibérés pour le D3 17h : Communication des résultats des délibérations
Je	6/9	Rentrée pour tous 8h20 à 10 h Prise en charge de tous les élèves par le titulaire 10h à 12h Cours suivant l'horaire normal Après-midi : 1/2 jour pédagogique. Cours suspendus
Ve	7/9	Reprise des cours suivant l'horaire normal (8h20 à 16h10) Reprise du service des repas chauds et des sandwiches.
Je	13/9	Journée sportive pour les 2 ^e et 3 ^e degrés.
Ve	14/9	Journée sportive pour le 1 ^{er} degré.

D'une année à l'autre

Inscriptions

Si ce n'est déjà fait, les nouveaux choix éventuels d'options doivent parvenir à la direction **avant le mercredi 4 juillet à 16h.**

Les parents qui ont introduit une demande d'inscription pour leur enfant en 1^{re} commune verront cette demande devenir définitive lors de la remise (à l'accueil) du CEB original et des résultats du CEB. Merci de faire le nécessaire **avant le mercredi 4 juillet à 16h.**

Accueil durant la période des vacances

Le service d'accueil de l'école est assuré en semaine de 9h à 12h et de 13h à 16h :
du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet et du lundi 27 au vendredi 31 août.

En dehors de ces périodes vous pouvez envoyer un fax (02 240 16 11) ou vous adresser à la direction par voie postale ou par courrier électronique saintdominique@ens.irisnet.be

Les rencontres avec la direction s'obtiennent sur rendez-vous en téléphonant au 02 240 16 10

Cours d'été

Cette année encore, nous proposerons des cours d'été pour aider les élèves concernés à préparer les remises à niveau. Ces cours concernent les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e. Le mode de fonctionnement est proche de celui de l'étude dirigée.

Ces cours auront lieu du lundi 27 au vendredi 31 août de 10h à 12h.

Les formulaires d'inscription seront distribués avec les bulletins.

Les inscriptions doivent nous parvenir avant le 29 juin à 16h. Vous recevrez une confirmation de cette inscription avant le 15 juillet.

PMS

Les services du P.M.S. sont à votre disposition de 9h à 16h30 du 2 au 6 juillet et à partir du 20 août Clos Chapelle-aux-Champs, 30/3048 - 1200 Bruxelles - (Métro Vandervelde)

Madame Vanderslaghmolen ☎ 02 764 30 70 et Monsieur J-P. Hittélet ☎ 02 764 30 49

Frais scolaires

Classes de 1 ^{re} et 1S1	natation, bibliothèque, photocopies (y compris les droits d'auteurs), journée sportive, technologie, dessin, location de casier	± 120 €
Classes de 1S2, 2C et 2S	natation, bibliothèque, photocopies (y compris les droits d'auteurs), journée sportive, technologie, location de casier, éducation artistique	± 120 €
Classes de 3 ^e	bibliothèque, photocopies (y compris les droits d'auteurs), journée sportive + location de casier	± 100 €
Classes de 4 ^e	idem + location de casier	± 100 €
Classes de 5 ^e	idem + location de casier	± 100 e
Classes de 6 ^e	idem + location de casier	± 100 €

Ne sont pas compris dans ces frais : les frais de surveillance à la pause de midi (repas chauds ou pique-nique).

Le prix du repas chaud occasionnel est de 5,80 €, le sandwich fourré, 2,20 €.

L'abonnement pour le repas chaud à raison d'un jour par semaine est de 145 € pour l'année. Une réduction de 10 % est offerte aux familles nombreuses comptant au moins 3 enfants (du fondamental au secondaire) inscrits aux repas chauds.

Pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e, le prix de la « pause de midi » (hébergement, potage, ...) est de 30 € par jour pour l'année.

D'autres frais sont à prévoir au cours de l'année :

- les activités occasionnelles (visites, voyages, spectacles, livres à lire, ... selon les classes),
- certaines cours comme la technologie, le cours d'éducation artistique;
- étude dirigée pour ceux qui s'y inscrivent.

Une facture sera envoyée en octobre.

Des casiers sont mis à la disposition des élèves. Le montant de la location pour l'année est de 10 €. Ce montant sera repris dans la facture.

Le fonds d'entraide "Soutien pédagogique" peut venir en aide aux familles des élèves en difficulté financière pour couvrir les frais scolaires. Dans ce cas, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec la direction (R. Rosi).

Bourse d'études

Pour les conditions d'accès à ces bourses :

Service des allocations et prêts d'études aux familles

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

☎ 02 413 38 24 - Courriel général : SPAEC@cfwb.be

www.enseignement.be rubrique « l'école de A à Z », « les allocations et prêts d'étude ».

Les bureaux sont accessibles au public les lundis et mercredis de 13 à 16 h.

Vous pouvez également les joindre par téléphone tous les matins.

Les formulaires, pour une première demande, sont disponibles chez les éducateurs.

Bibliothèque et centre multimédia

La bibliothèque et le centre multimédia cherchent à s'adjoindre, pour l'année scolaire 2012 - 2013, des adultes bénévoles pour le vendredi matin.

S'adresser à Madame Cardenas, responsable de la bibliothèque (02 240 16 32 ou par courriel à l'adresse saintdominique@ens.irisnet.be).

Echos des parents...

L'association des Parents de Saint-Dominique (section secondaire) se veut représentative de tous les parents dont un enfant suit les cours en secondaire.

Les objectifs de l'Association des parents sont :

- Faire valoir démocratiquement le point de vue des parents (représentation au Pouvoir Organisateur et au Conseil de Participation). L'association des parents a des contacts réguliers avec les directeurs afin de maintenir un dialogue constructif et échanger diverses informations.
- Promouvoir la collaboration entre école et parents (mise en ligne de contenu sur le site de Saint-Dominique, organisation de conférences, souper fromage, réunions participatives...).
- Être un relais et un lieu d'écoute.

Durant une année, les membres élus du comité de parents représentent l'Association de Parents. Ceux-ci sont désignés lors de l'Assemblée générale annuelle qui a lieu dans le courant du mois d'octobre. La date de l'A.G. sera annoncée sur le site de l'école à la rentrée <http://www.saintdominique.be>

Des comptes rendus de nos réunions ont été envoyés par courriel à tout parent qui en a fait la demande. Nous avons participé aux actions menées pour dénoncer les dérives du *Décret Inscription*.

Tous les parents sont les bienvenus à nos activités afin de faire plus ample connaissance et permettre à l'A.P. de bénéficier d'une assise la plus large possible...

Nous vous attendons nombreux dès la rentrée de septembre !

Contactez l'A.P. ? > apsec@saintdominique.be

En lecture...

Les Villes de la plaine, de Diane Meur (Sabine Wespieser éd.) ; 384 p.



Diane Meur, romancière d'origine bruxelloise, était venue à Saint-Dominique il y a quelques années présenter aux classes de Rhéto son troisième roman, *Les Vivants et les Ombres* (2007), qui venait d'avoir le prix Rossel. *Les Villes de la plaine* fait suite à ce beau (et passionnant) roman historique, qui se situait, lui en Galicie (Ukraine actuelle, en partie) au 19^e et au début du 20^e siècles. Il s'agit cette fois-ci d'un roman d'un autre genre : nous sommes plongés dans une Antiquité imaginaire, qui fait un peu penser à la Mésopotamie (mais sans être nommément la Mésopotamie). C'est une espèce de science-fiction historique, si on veut. L'un des personnages principaux est un scribe (Asral), chargé de donner une deuxième copie des rouleaux des Lois de la cité, lesquels furent composés dans une langue sacrée et archaïque, une langue immuable que des scribes sont donc régulièrement chargés de recopier. Le problème avec ce scribe-ci, c'est qu'il réfléchit au lieu de recopier sottement ces textes religieux qui fondent toute la législation. Qu'est-ce que l'auteur (Anouher, le dieu mythique de Sir) de ces textes a voulu dire ? quel est le sens qui se cache derrière ces mots difficilement compréhensibles, parfois, ou curieusement ambigus ? Et voilà posée la question du rapport aux textes (soi-disant) sacrés ; une question extrêmement contemporaine, qui nous fait songer, évidemment, à tellement de conflits et de violences actuels. Car à travers cette fiction, romanesque à souhait, Diane Meur nous replonge dans notre propre époque. Quelle position assumer face à ce qu'on nous dit de vénérer ? Est-il permis de comprendre ou doit-on se contenter de répéter ? Ajoutons-y une pincée d'amour, et voilà un très beau roman pour commencer l'été.

R. Rosi